



Informations sur le club

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE:

Les jours et heures d'ouvertures du Club sont les suivants:

- ↪ Le mercredi de 14h30 à 17h
- ↪ Le samedi de 14h00 à 16h30
- ↪ Le dimanche de 9h30 à 12h30.

Les initiations ont lieu en priorité les mercredi et samedi. Le dimanche est réservé aux ballades.

Afin d'assurer une gestion correcte des sorties, les membres sont priés d'être ponctuels.

Le temps d'organisation des équipes et de mise à l'eau des bateaux est fixé à une demi-heure. Passé ce délai, le Club sera fermé.

COTISATION:

Le montant de la cotisation est fixé annuellement par le bureau et couvre la saison partant du 1er septembre au 31 août suivant.

Les renouvellements ont lieu entre le 1er septembre et le 30 novembre.

Une fois la cotisation réglée, les membres reçoivent leur licence de la **Fédération Française des Sociétés d'Aviron** (qui inclut l'assurance pour la pratique de ce sport ainsi que la pratique du tennis sur le cours de la Résidence).

A QUI EST OUVERT LE CLUB ?

Le club d'aviron est ouvert à tous, adulte et enfants à partir de 11 ans sous réserve des conditions suivantes :

- (1) Certificat médical
- (2) Savoir nager (Attestation sur la fiche d'inscription à signer par les parents pour les mineurs).
- (3) Régler le montant de la cotisation annuelle.

QUEL EQUIPEMENT POUR PRATIQUER L'AVIRON ?

La pratique de l'aviron nécessite:

- ♡ Un maillot et un short (impérativement aux couleurs du Club pour les compétitions).
- ♡ Un survêtement,
- ♡ Une paire de tennis.

QUELLES SONT LES ACTIVITES DU CLUB ?

Outre l'initiation et l'entraînement sur la base de Tosny, le club d'Aviron propose à ses membres des sorties en Seine des compétitions et des randonnées bateaux en liaison avec les clubs de VERNON – POSES – LE HAVRE – ROUEN et autres clubs français ou étrangers.